



## Compilation et hiérarchisation des synthèses des "Souhaits thématiques"

### Partage de l'eau : une ressource qui se raréfie

### Nb de pts

| 1  | Sécuriser et réserver l'eau potable pour l'usage de la consommation potable  | 10 |
|----|--|----|
| 2  | Recycler au maximum l'eau pour une 2ème utilisation<br>Réutiliser l'eau dans les nouvelles constructions et inciter à la récupération des eaux de toiture<br>Encourager la réutilisation des eaux usées + pluie<br>Utiliser des bâches à eau alimentées par de l'eau non potable pour la défense incendie<br>Interdire définitivement l'irrigation et l'arrosage en pleine journée         | 9  |
| 3  | L'aménagement du territoire doit découler de la disponibilité de la ressource en eau   | 8  |
| 4  | Changer les pratiques des usagers et s'adapter au changement climatique (sobriété, réutilisation, plantation,...)<br>Végétalisation des centres bourgs pour limiter l'évaporation de l'eau<br>Choisir des cultures adaptées au changement climatique et à vocation première pour l'alimentaire et à destination locavore   | 8  |
| 5  | Adapter les cultures en fonction de la ressource en eau<br>Adapter les plantations (agriculture, publiques, privées,...) au climat plus chaud et végétaliser en pleine terre et non en pot   | 6  |
| 6  | Informier, protéger et restaurer davantage les zones humides et les corridors écologiques, les zones boisées, même privées, en utilisant l'outil EBC par ex  | 6  |
| 7  | Faire connaître et faire appliquer la réglementation et la faire évoluer (% d'espaces verts dans les PLU, ...)<br>Imposer la prise en compte de la récupération des eaux (pluie + usées)<br>Imposer la récupération d'eau pluviale pour les nouvelles constructions  | 5  |
| 8  | Communication institutionnelle et sensibilisation des usagers sur la consommation actuelle de la ressource et sa raréfaction (répartition et bonnes pratiques)<br>Amélioration de la communication et de la sensibilisation sur le niveau de la ressource : localement<br>Systématiser la sensibilisation des enfants aux économies d'eau (ex comme sur le modèle des ambassadeurs du tri) | 5  |
| 9  | Créer des retenues locales pour avoir la ressource d'eau potable à proximité (ne pas oublier les retenues existantes et non utilisées)   | 2  |
| 10 | Favoriser des engagements formels entre les différents acteurs pour améliorer la gestion et l'entretien, afin d'éviter les érosions et les écoulements/ruissellements (fossés, vues, etc...)<br>Mettre en relation les acteurs locaux avec des experts pour l'entretien des cours d'eau et la sécurisation des usages par le développement d'une politique commune                         | 1  |
| 11 | Agir sur la défaillance des STEP et travailler sur leur niveau d'efficacité  | 1  |
| 12 | Mutualisation (achats groupés par les collectivités, ...)  | 0  |
| 13 | Développer les aides financières<br>Favoriser les récupérateurs d'eau pluviales pour les rénovations et les collectivités par des aides financières  | 0  |
| 14 | Urbanisme : ZAN (Limiter l'artificialisation des sols) = limite de la longueur des réseaux entraîne la limitation des pertes d'eau   | 0  |
| 15 | Perméabiliser les aménagements au profit de zones humides et/ou la biodiversité (rural et ville)   | 0  |

## Document de travail

| <b>Eaux pluviales : gestion et risques</b> |   | <b>Nb de pts</b> |
|--|---|------------------|
| 1  | Maintenir et développer les éléments naturels pour favoriser le cycle de l'eau (ripisylve, reméandrage, renaturation, zones humides, prairies, ...)   | 15               |
| 2  | Revégétaliser le territoire (haies notamment) afin de limiter les risques de ruissellement et d'érosion   | ≥11              |
| 3  | Imposer la gestion des eaux pluviales à la parcelle dans les documents d'urbanisme. Le SCoT doit guider les PLU (donner les grandes lignes) et ce dernier aller dans le détail ("PLU parent de toutes les batailles et le SCoT le grand-parent")<br>Utiliser les documents informatifs (CIZI et AZI) et les traduire dans les PLU | 9                |
| 4  | Evolution des pratiques agricoles (couverts végétaux, haies, talus, ...) et adaptation des bandes agricoles enherbées en fonction des bassins versants ou plantation de haies   | 9                |
| 5  | Prévoir des orientations adoptées par grand bassin versant (SAGE)   | 8                |
| 6  | Entretien et gérer les réseaux ou espaces de ruissellement des eaux pluviales (fossés, ouvrages et haies...) : avec qui et avec quoi ? Prévoir un accompagnement financier et technique.<br>Limiter le tout tuyau   | 7                |
| 7  | Revoir le modèle économique de l'achat de l'eau pour pouvoir utiliser l'eau de pluie pour les sanitaires  | 2                |
| 8  | Identifier les zones de ruissellement afin de prendre les mesures nécessaires pour éviter les catastrophes naturelles   | ≥3               |
| 9  | Favoriser la gestion des eaux pluviales à la parcelle, notamment chez les particuliers  | ≥3               |
| 10   | Améliorer voire recréer le réseau de fossés à l'échelle de territoire, afin d'améliorer la gestion des eaux pluviales sur les espaces agricoles   | ≥0               |
| 11   | Intégrer la gestion des eaux pluviales dans les projets d'aménagements (OAP, noues), études hydrauliques  | 0                |
| 12   | Favoriser le développement des récupérateurs d'eau de pluie   | 0                |

NOTA : S'agissant des propositions dont le nombre de points est précédé du signe "supérieur ou égal", il s'agit de celles de la table 10 dont nous n'avons pas connaissance du nombre de "votes" final.